INDICATIONS PRÉSERVATRICES ET CURATIVES POUR L'ÉPIDÉMIE DE CHOLÉRA PAR...

Louis André Gosse



INDICATIONS

PRÉSERVATRICES

ET

CURATIVES

POUR

L'ÉPIDÉMIE DE CHOLÉRA,

PAR

L.-A. GOSSE,

DOCTEUR EN MÉDECINE A GENÈVE, CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DU SAUVEUR, COMMISSAIRE DÉLÉGUÉ EN 1831 PAR LA DIÈTE HELVÉTIQUE, POUR ÉTUDIER LE CHOLÉRA EN PRUSSE, EN POLOGNE ET EN RUSSIE.



TROISIÈME ÉDITION REVUE ET CORRIGÉE.

GENÈVE,

CHEZ P.-G. LEDOUBLE, LIBRAIRE, RUE DE LA CITÉ, 24.

1835

AVERTISSEMENT.

L'opuscule ci-joint a été publié à Genève en 1832. L'auteur, convaincu par son expérience de la nécessité d'un traitement des plus prompts contre une maladie dont le cours est aussi rapide que violent, a mis à profit les documents recueillis dans ses voyages, pour en composer un Manuel qui permette à chacun de se préserver du Choléra, et d'administrer les premiers secours efficaces pour enrayer l'attaque en l'absence du médecin ou avant son arrivée. A des instructions sommaires devait se borner cet ouvrage, attendu que le traitement des cas graves nécessite, pour réussir, l'emploi de remèdes énergiques et à si hautes doses, qu'il ne peut être confié, sans danger, qu'aux mains exercées des praticiens. L'exposé complet de ce traitement a été consigné, par le docteur Gosse, dans la première partie de son *Rapport sur l'épidémie de Choléra, en Prusse, en Pologne et en Russie*, 1 vol. in-8°, Genève 1833, qui se vend chez P.-G. Ledouble, libraire, rue de la Cité, 24.

GENÈVE. — IMPRIMERIE DE E. CAREY, rue Verdaine, 285.

INDICATIONS

PRÉSERVATRICES

PRÉCAUTIONS A PRENDRE AVANT L'ÉPIDÉMIE.

L'épidémie du choléra, proprement dite, est ordinairement précédée d'une disposition épidémique à laquelle on a donné le nom de *cholérine.*

Cette prédisposition, caractérisée par des diarrhées, des douleurs de ventre, des vertiges, quelques vomissements et des tiraillements dans les jambes, pouvant devenir inquiétante, il convient de rappeler ici qu'il est facile de s'en préserver en ayant soin de se couvrir chaudement les pieds et le ventre; en évitant, surtout dans la saison actuelle, la brusque transition du chaud au froid, en se garant de l'abus des liqueurs spiritueuses et du vin, ou de celui des boissons froides, acides et en fermentation, surtout après les repas et lorsqu'on est en sueur; en ne pas employant, d'une manière irréfléchie, les purgatifs domestiques ou violents, et en supprimant les lavages dans l'intérieur des appartements habités.

Il faut suivre, autant que possible, un régime fortifiant, plutôt animal que végétal, prendre pour base de sa nourriture des potages substantiels au bouillon, et avec des légumes en purée; ne point négliger l'addition d'épices dans les mêts, à ceux surtout fournis par les légumes ou les fruits; user

de boissons chaudes aromatiques, telles que les infusions de thé ordinaire, de menthe, de camomille, de sauge, de mélisse, de tilleul, de clous de girofle, de muscade, de cannelle, etc. avec un léger mélange d'acide, soit de vinaigre ou de jus de citron, toutes les fois qu'on éprouvera du refroidissement ou quelques-uns des symptômes désignés plus haut, afin de rétablir promptement la transpiration.

On conçoit l'importance que nous attachons dans le moment actuel, surtout à la stricte exécution des mesures sanitaires ordonnées, relatives soit à la propreté des rues et des maisons, soit aux moyens de prévenir ou de diminuer l'encombrement des individus habitant un même local.

En un mot, il convient de mener une vie réglée, exempte d'excès de tout genre et d'imprudences dont les suites, légères en temps ordinaires, deviendraient graves dans ce moment-ci. Par ce moyen, nos corps acquerront un état de santé et de force qui les mettra à même de lutter avec le plus d'avantages possibles contre les causes qui pourraient en altérer l'économie; et alors si l'épidémie doit nous atteindre, elle nous trouvera disposés à lui faire face, pauvres comme riches, nous braverons son influence, et elle passera inaperçue sur notre patrie.

Nous ne pourrions trop insister, en outre, 1° sur la nécessité de bannir des craintes souvent chimériques et toujours exagérées d'un danger qu'on ne peut éviter; 2° sur le peu de croyance qu'il faut accorder à ces rapports prématurés ou hasardés que la peur se plaît à répandre et à propager.

PRÉCAUTIONS A PRENDRE PENDANT L'ÉPIDÉMIE.

Les conseils que nous venons de donner lorsque l'épidémie de choléra menaçait d'envahir un pays,

sont également applicables au moment où l'épidémie se serait déclarée ; mais s'ils n'étaient qu'utiles et convenables à suivre dans le premier cas, ils deviennent *nécessaires* pour tous, *indispensables* pour quelques-uns dans le second. Leur importance nous engage donc à entrer dans quelques détails sur leur application :

1° Les *refroidissements* entrent en première ligne comme cause déterminante du choléra. Il faut les prévenir, autant que possible, en ayant soin de se vêtir chaudement, surtout dans les temps variables. Et qu'on ne s'imagine pas qu'une saison chaude doive nous faire abandonner ce régime de prudence ; c'est alors qu'après des pluies, les différences de température du jour à la nuit, du soleil à l'ombre, sont les plus considérables et les plus fâcheuses ; c'est alors qu'il faut se tenir en garde contre les courants d'air frais, les lavages fréquents des maisons, l'arrosement des rues et des cours, l'usage intempestif des bains froids, contre les promenades de nuit et les veilles trop prolongées dans les chambres chaudes, dans les réunions trop nombreuses, dans les cafés, les cabarets, estaminets, etc.

Les personnes appelées par leur état à veiller de nuit et à circuler de nuit hors des habitations, seront vêtues plus chaudement que d'ordinaire, ou auront soin de changer de vêtements toutes les fois qu'ils seront mouillés.

Le service dans les églises vastes et froides devra être abrégé.

L'habitude qu'on a dans la campagne de s'endormir à l'ombre, après le repas, le ventre contre terre, et de tenir les fenêtres ouvertes pendant la nuit, est non moins nuisible dans le moment de l'épidémie ; car c'est pendant le sommeil que l'action du froid est la plus pénétrante, et qu'elle aggrave l'influence épidémique.

Le port de la laine sur la peau est en général avantageux; et comme l'action du froid se fait principalement sentir sur le ventre et sur les pieds, il faut en préserver ces parties par le moyen de *ceintures de flanelle et de bas de laine*. Par la même raison on se gardera bien, surtout en sortant du lit, de marcher pieds nus sur le sol froid ou humide, sur les carreaux en briques, etc., et on préviendra l'influence de l'humidité, soit par l'usage de sabots, de soques ou de galoches, soit par un changement de chaussure.

Enfin, l'on évitera de boire en trop grande quantité des liquides froids, de manger des glaces lorsque le corps est en sueur et que la digestion n'est que commencée, cette imprudence pouvant avoir des suites non moins fâcheuses que celle d'exposer le corps entier à des transitions brusques de température. Il vaut mieux, dans ce cas, boire peu à la fois, mais souvent.

Il n'est point inutile d'ajouter que si l'on veut combattre l'influence du froid du matin, il faut, avant de sortir, prendre quelques boissons chaudes, quelques aliments légers, tels que des bouillons, du café à l'eau, etc. Cette même précaution, nous la conseillons encore aux personnes qui visitent les malades ou qui seraient appelées à veiller auprès d'eux.

2° En thèse générale, le *régime alimentaire* pendant l'épidémie ne s'éloignera point trop des habitudes ordinaires, lorsque le régime suivi précédemment aura été sain et modéré; il devra être toujours en harmonie avec la disposition particulière de chaque individu. Chacun peut à cet égard étudier son estomac.

Les personnes qui mangent beaucoup devront réduire un peu leur table ou du moins en éviter les excès, surtout le soir, et celles qui font abus de li-

queurs spiritueuses ou de vin, devront réformer leur manière de vivre, sous peine de devenir les premières victimes du fléau. Car il est bien constaté que ce sont les personnes adonnées à l'ivrognerie et à l'intempérance qui succombent d'abord, et que c'est à la suite des jours ou des excès de ce genre ont été commis, que l'épidémie prend le plus de développement.

L'usage des *viandes* est préférable à une trop grande proportion de nourriture *végétale* ; mais les graisses, la charcuterie grasse, les fritures au beurre, les pâtisseries grasses et celles préparées avec des amandes doivent être évitées. Le *maigre* de viande salée et le poisson maigre et salé, pris avec modération, conviennent aux estomacs délicats.

Le bouillon de viande ou d'os et les soupes préparées avec ce bouillon, doivent former la base essentielle du régime pour toutes les classes de la société.

Les soupes aux pommes de terre et autres légumes secs ou verts ne sont point contre-indiquées, pourvu que les pommes de terre soient bien mûres et farineuses, et que les légumes soient écrasés et réduits en purée. Le riz et autres graines farineuses entreront avec avantage dans leur composition.

Toutefois, certains légumes, dits *froids* ou *venteux*, tels que les choux, les raves, ravonets, *concombres*, courges, haricots verts, pois verts, etc., ne doivent être mangés seuls que par petites doses et épicés avec poivre, muscade, clous de girofle, de l'ail, du moredi ou de la moutarde; préparés en salade, ils sont en général nuisibles.

Les fruits *crus*, si l'on en mange, devront être bien mûrs, et on évitera ceux qui sont acides, aqueux ou mucilagineux, tels que les groseilles, les melons, les prunes, etc. (Cette recommandation s'applique surtout aux gens de la campagne et à la

jeunesse pendant la saison des fruits.) Les fruits *cuits* sont préférables; mais on paralysera leur action relâchante par des aromates, tels que la canelle, la muscade, le gingembre, etc., etc.

Les personnes dont l'estomac est délicat et qui ont une tendance aux indigestions ou à la diarrhée, feront mieux de s'abstenir complètement de légumes et de fruits pendant le moment de l'épidémie.

Les œufs cuits durs ou au miroir donnent facilement des indigestions, mais cuits légèrement à la coque ou mélangés avec les soupes, ils fournissent un aliment très-sain.

L'usage abondant du laitage et surtout de la crême ou des fromages frais dans les villes, n'est point toujours exempt d'inconvénients.

Quant aux boissons, la règle de modération doit leur être appliquée, ainsi que nous en avons fait plus haut la remarque. L'usage de l'eau-de-vie pure, prise à jeûn et sans mélange de quelque aliment, d'un morceau de pain, par exemple, est nuisible lorsque règne le choléra. Un peu de bon vin, et à son défaut un léger mélange d'eau et de spiritueux, tels que l'anisette, l'eau-de-vie, le rhum, etc., formera une boisson convenable. Les eaux factices de Seltz ou de soude sont également avantageuses. L'usage de la bière acide et de la limonade froide pour les citadins et celui du vin de fruit (cidre), ou de la *piquette* pour les campagnards, est en revanche souvent nuisible, surtout après le repas et lorsque le corps est en sueur.

Les boissons chaudes légèrement aromatiques, telles que le thé ordinaire, une infusion de melisse, de cannelle, de muscade, etc., combinées avec un peu de lait sont recommandées comme devant remplacer le repas du soir, à moins qu'on ait l'habitude de manger une soupe légère.

Le café à l'eau a été préconisé comme préservatif du choléra, et cette boisson, lorsqu'elle convient à l'individu, nous a paru en effet présenter des avantages réels pendant l'épidémie.

Les personnes dont l'estomac est faible sans être irrité, et dont les digestions sont difficiles sans être troublées, pourront se servir avec efficacité d'infusions amères, peu chargées, telles que la camomille, la sauge, l'absinthe, l'écorce d'orange amère, seules ou combinées avec du sirop de quinquina ou un peu d'anis. En général le *quinquina* et ses préparations, le vin de quina, la bierre de quina, le sulfate de quinine, etc., paraissent mériter une place assez éminente parmi ce genre de remèdes préservatifs. Il en est de même de l'écorce de *saule*, de la *salicine*, etc. Quant aux astringents, le *cachou*, par exemple, dont on a proposé l'usage dans quelques pays, ils peuvent convenir aux personnes sujettes à la diarrhée, mais nous ne pensons pas qu'on doive en faire une règle trop universelle ni trop continue.

Ces divers médicaments devront être pris avant les repas, mais leur choix ainsi que leur application seront fixés par le médecin de la maison.

3° *La pureté et la sécheresse de l'air* dans lequel on vit, contribuent soit à éloigner le choléra, soit à empêcher qu'il ne devienne grave ou qu'il ne puisse se communiquer d'un individu à l'autre. Sous ces rapports, on ne saurait trop faire attention à la salubrité des habitations et de leurs alentours.

Ne pas coucher en trop grand nombre dans une même pièce, le moins possible dans les alcôves, dans des lits dont les rideaux seraient tout-à-fait fermés, tout auprès des malades, dans les lieux où des animaux domestiques seraient entassés; isoler, autant que possible, les individus frappés de maladie, éventer les chambres aussi souvent que le permet-

tront le temps ou la saison, en se précautionnant contre les courants d'air; enlever les mauvaises odeurs à l'aide de chlorure de chaux (1) ou de vinaigre, dans les latrines, les lavoirs, les vases de nuit, etc. : telles sont les principales précautions à prendre contre la viciation de l'air.

On s'abstiendra aussi de sécher du linge dans les chambres où l'on habite et où l'on couche, afin de ne pas y introduire de l'humidité; il faudra y favoriser, au contraire, la sécheresse et le renouvellement de l'air à l'aide d'un bon feu de cheminée, surtout dans les chambres nouvellement occupées. Par la même raison, on évitera de loger dans des maisons récemment construites, dont les murs ne seraient pas suffisamment secs. L'usage des poêles est moins avantageux dans ce cas que celui des cheminées, à moins que l'on n'ait recours à des calorifères, et que l'on n'établisse en même temps un renouvellement d'air.

4° La *propreté* est une condition également importante, soit qu'on la régularise dans le contour des habitations, où elle devient le sujet de mesures sanitaires administratives, soit qu'on la favorise dans l'intérieur des maisons par le blanchiment au lait de chaux, des murs, des allées, des escaliers, ainsi que par le frottage *à sec* des planchers et des meubles.

La propreté sur les personnes sera entretenue par des lavages avec de l'eau de savon, à l'aide de frictions sur la peau avec de la flanelle ou des brosses douces et par un changement convenable de linge.

(1) Si le chlorure de chaux est d'un emploi avantageux hors des chambres que l'on habite, il peut devenir irritant pour les poumons, et causer un malaise de la tête lorsqu'on s'en sert dans une chambre habitée. Aussi convient-il de ne placer cette préparation que la nuit dans les ateliers, et le jour dans les chambres à coucher, et d'aérer les chambres avant d'y rentrer.

Les bains tièdes prolongés, pris dans ce but, n'offrent point de semblables avantages, et même ont l'inconvénient de rendre la peau plus susceptible de l'impression du froid. Toutefois l'addition du sel de cuisine dans l'eau du bain peut, jusqu'à un certain point, prévenir cet effet désavantageux.

5° *L'activité modérée du corps et de l'âme* est favorable au maintien de la santé pendant l'épidémie.

Que la crainte de respirer un air vicié n'engage donc pas les habitants des villes à rester cloîtrés et oisifs dans leurs maisons, qu'ils prennent au contraire un exercice régulier, et, s'il est possible, en dehors de la ville; que leur esprit, pendant l'épidémie, soit constamment porté vers un but utile; la charité et le patriotisme leur fourniront, à cet égard, une carrière à la fois vaste et noble.

D'autre part, point de travaux forcés et continus, soit du corps, soit de l'esprit, point de veilles prolongées ou répétées, mais une proportion judicieuse de travail et de repos.

Les débauches de tout genre sont funestes et le rapport entre les deux sexes a souvent remplacé chez la classe riche, d'autres causes débilitantes dont les pauvres sont ordinairement les victimes.

6° On aura soin de ne point porter sur soi certaines odeurs trop fortes, telles que le camphre, le musc, etc., sous la fausse idée d'éloigner le mal. Le vinaigre à l'ail, dit *des quatre voleurs*, pourrait les remplacer.

Quelques médecins ont conseillé, comme préservatif, l'usage de fumer, mais l'avantage de cette précaution ne nous est pas encore démontré. Quant au tabac à priser, son emploi a déterminé quelquefois des malaises chez les personnes sujettes aux vertiges, et qui visitaient des malades.

7° *Les impressions morales pénibles* viennent clore la liste des causes assez nombreuses du choléra que nous venons d'énumérer. Si la tristesse qu'inspirent des pertes douloureuses est tout-à-fait hors de notre puissance, il n'en est pas ainsi de la *peur*, véritable cauchemar, surtout pour les classes aisées de la société. Ces craintes exagérées, nous espérons pouvoir les contrebalancer par les arguments suivants.

D'abord l'épidémie de choléra ne devient grave que par la négligence que l'on porte à soulager les misérables et à étouffer la maladie dès son berceau. Une administration prévoyante, des citoyens charitables, des médecins zélés possèdent les véritables moyens de l'arrêter.

En second lieu, les précautions signalées dans notre article suffisent ordinairement pour se préserver du fléau; les Israélites, en Prusse et en Bohême, sont là pour nous en fournir un exemple frappant. Modération dans le régime, *absence complète d'ivrognerie*, prudence dans la conduite journalière, bienfaisance active, secours mutuels, ils n'ont rien négligé, et le résultat en a été que quoiqu'ils habitassent les quartiers les plus malsains, quoiqu'au centre des foyers de l'épidémie, ils ont été sauvés, en quelque sorte, miraculeusement.

Le nombre des Juifs à Berlin est de 5611, hommes, femmes et enfants; une partie de la communauté est fort aisée, mais la proportion des pauvres est assez forte, et cependant sur ces 5611 individus, 4 ou 5 seulement ont été atteints du choléra, et sur ces quatre il n'en est mort qu'un. Les Israélites de Berlin sont également parvenus à préserver leur école de l'invasion de la maladie, et les règles posées ci-dessus ont servi de base à leur conduite.

La communauté juive, à Breslau, comprend de 7 à 8,000 individus; la proportion des riches est ni-

finiment moindre qu'à Berlin, on n'en compte qu'environ une trentaine; les rues qu'ils habitent sont étroites, humides, encombrées, des plus malsaines; eh bien! sur ces 8,000 Israélites, 21 seulement ont été attaqués par le choléra, et sur ces 21, il n'en est mort que 7.

La communauté juive de Prague contient une population de 10,000 âmes, même misère qu'à Breslau, habitations également encombrées, placées dans un quartier tellement malsain que l'administration de la ville, le considérant comme un nid d'épidémie, avait eu l'idée, dans le principe, de l'environner d'une espèce de cordon. Les Juifs de Prague suivirent l'exemple admirable de leurs coreligionnaires prussiens, et depuis le 29 novembre 1831 au 19 décembre, jour de notre passage à Prague, il ne s'était déclaré qu'un seul cas de choléra sur ces 10,000 individus, et encore ce cas avait frappé une femme juive habitant une maison chrétienne en dehors du quartier juif, tandis que 103 chrétiens en avaient été atteints dans les environs.

Et ce qui prouve que ce sont les mesures hygiéniques qui ont rendu les Juifs de Prusse et de Bohême presque invulnérables, c'est que partout où ils ne les ont pas mises en pratique, ils ont été les principales victimes du fléau (à Lemberg, Brody, Cracovie et autres), et que là où ils les ont abandonnées, même *momentanément*, le choléra n'a pas tardé à se manifester parmi eux. La ville de Pleschen, dans le grand-duché de Posen, nous en fournit un exemple frappant. Les Juifs de cet endroit avaient été à l'abri de l'épidémie jusqu'aux fêtes du nouvel an, grâces aux précautions dont nous avons conseillé l'usage. Ce jour-là ils se rendirent de bonne heure à la synagogue, y prirent froid, s'éloignèrent dans la

journée, de leur régime habituel, et dès le même soir 10 ou 15 tombèrent malades.

En troisième lieu, le voisinage des montagnes peut être pour les craintifs un sujet de sécurité. Jusqu'à ce jour nous n'avons pu recueillir de fait certain qui prouve que le *choléra ait attaqué les habitants des croupes de montagnes*. Lorsque la maladie s'est manifestée dans les pays montueux, elle a constamment suivi le fond des vallées profondes, des ravins étroits, le cours des torrents.

Enfin la maladie n'est redoutable que par la lenteur des secours et par leur choix intempestif. Un traitement judicieux et actif, même avant l'arrivée du médecin, éloigne promptement le danger.

NOTA. — Nous engageons les habitants des pays méridionaux et de l'Italie en particulier à éviter, pendant l'épidémie, l'usage du *pain* de maïs, des angurines, tomates, melons d'eau, pêches, abricots, citrons, oranges, grenades, etc., et l'abus des sauces à l'huile, des fritures, des sucreries, des boissons acides ou des sorbets. Pour eux les condiments aromatiques, l'ail, le poivre, la muscade, etc., ou les boissons légèrement spiritueuses et amères (vins amers), prises avec modération, sont tout-à-fait indiquées. Qu'ils se tiennent surtout en garde contre les refroidissements, dans des maisons ordinairement carrelées, mal défendues contre le froid ou l'humidité et exposées aux courants d'air; qu'ils suppriment les promenades après le coucher du soleil; qu'en sortant ils n'oublient jamais leur manteau ou leur capotte, et que ceux qui avaient l'habitude de marcher nu-pieds s'enveloppent chaudement les jambes. Qu'ils n'oublient pas que la cessation absolue des rapports entre les sexes est indispensable tant que dure l'épidémie. Quant aux cérémonies du culte, MM. les ecclésiastiques sentiront la convenance, dans l'intérêt de tous, de suspendre temporairement les réunions trop nombreuses, les jeûnes ou les maigres prolongés, les services de nuit dans les églises, et les processions par les temps variables, froids ou humides.

INDICATIONS CURATIVES.

SECOURS A DONNER AVANT L'ARRIVÉE DU MÉDECIN

Lorsque l'épidémie de cholera règne dans un pays, que déjà un certain nombre d'individus en sont attaqués, l'influence épidemique se fait sentir plus ou moins parmi le reste de la population ; l'affection que nous avons désignée sous le nom de *cholerine* se manifeste plus fréquemment. Les étrangers qui arrivent dans le foyer de l'épidémie, et qui par conséquent se soumettent brusquement à son influence, en sont même plus facilement atteints que les habitants du lieu, lorsqu'ils commettent quelque imprudence ou quelque excès.

Les symptômes de la cholerine précèdent le plus ordinairement l'attaque proprement dite du cholera : ils sont peu dangereux par eux-mêmes, on les supprime avec facilité, et l'on prévient ainsi le développement d'accidents plus graves.

Il est donc aisé de concevoir l'importance que nous attachons à les faire connaître d'une manière abrégée.

SYMPTÔMES PRÉCURSEURS.

L'individu dans le premier moment est parfois atteint de constipation opiniâtre avec pesanteur dans le bas-ventre, et d'accidents hémorrhoïdaux, ou

de ventosité bruyante et de renvois, d'un malaise de tête qu'il ne peut souvent s'expliquer, d'un état d'agitation pendant la nuit, qui l'empêche de dormir, sans qu'il éprouve de douleur proprement dite, la tête est ordinairement plus chaude que de coutume; on éprouve ce que l'on nomme des *vapeurs* et un sentiment de tristesse. D'autres fois, mais plus rarement, cet embarras est accompagné d'une douleur en travers du front, avec perte d'appétit, langue pâle avec enduit blanchâtre, des nausées et un abattement ou brisement général. — Chez quelques personnes il survient brusquement des *vertiges* passagers qui peuvent se répéter avec frissonnement et malaise, ou froid des extrémités. — Mais le plus fréquemment, au moins chez les deux tiers des individus, on éprouve d'abord la sensation d'une digestion difficile avec poids dans la région de l'estomac, puis il survient une *diarrhée*. Dans certains cas, cette diarrhée apparaît subitement sans douleurs et sans épreintes (envie d'aller à la selle). Les selles s'échappent parfois involontairement, et se répètent plus ou moins souvent; elles sont liquides, ordinairement verdâtres ou jaunâtres, quelquefois un peu blanchâtres, et s'accompagnent de ventosité, d'expulsion de vents comme il arrive dans la maladie que l'on nomme *colique venteuse*, de soif vive et d'urines rares et foncées. — Si le malaise au creux de l'estomac augmente, que la diarrhée s'aggrave, on éprouve des tiraillements dans les jambes, quelquefois même des crampes passagères. — Si les vertiges deviennent plus fréquents ou se manifestent avec plus de violence, ils provoquent facilement des nausées qui se transforment en vomissements. Les matières vomies sont souvent acides ou formées en partie d'aliments mal digérés.

Les symptômes que nous venons d'énumérer ne

se rencontrent point chez tous les individus d'une manière uniforme ; la diarrhée, chez la plupart, est le symptôme dominant, chez d'autres, les vertiges sont tellement subits qu'ils les saisissent au milieu de la rue ou dans le lit au moindre effort, et sont suivis d'une chute des forces assez marquée, pour que les malades restent quelquefois sur place et perdent connaissance, enfin la disposition au refroidissement, le malaise de l'estomac, la soif, etc., qui sentent des degrés très-variables d'après les circonstances particulières à chaque personne.

TRAITEMENT DES SYMPTÔMES PRÉCURSEURS.

Tout individu chez lequel, dans le moment de l'épidémie de choléra, un ou plusieurs des symptômes relatés viendraient à se manifester avec plus ou moins de violence, devra sans retard appeler son médecin, et, en attendant son arrivée, recourir au traitement suivant :

1° Se coucher dans un lit chaud, et, s'il est possible, s'envelopper dans des couvertures de laine, puis chercher à provoquer une sueur abondante, à l'aide de boissons sudorifiques, telles que les infusions de camphre (eau camphrée) (1) ou de camo-

(1) On prépare l'eau camphrée, en versant une théière d'eau bouillante sur un morceau de camphre de la grosseur d'une noisette, et en sortant le camphre au bout de quelques minutes pour le conserver dans une bouteille bien bouchée.

Cette eau présente l'avantage d'être économique, facile à préparer, et de contenir une quantité toujours uniforme de camphre, quelle que soit la proportion d'eau chaude qu'on verse dessus, pourvu qu'on ait soin de n'ajouter le vinaigre — comme il sera dit [illegible] — qu'après avoir passé l'infusion, enfin cette préparation [illegible] sur les crampes et les tiraillements dans les jambes une [illegible] très-salutaire, et, sous ce rapport, elle est préférable à d'autres boissons sudorifiques.

mille, ou de sureau, ou de sauge, ou de menthe, ou de melisse, ou de tilleul, ou d'absinthe, ou de serpolet, ou de thym, ou de romarin, ou de lavande, et autres herbes aromatiques, infusions auxquelles on ajoutera quelques gouttes de vinaigre; ces boissons devront être légères et chaudes, et prises par grandes tasses ou écuelles à la fois, et de quart-d'heure en quart-d'heure, ou de demi-heure en demi-heure. — *L'eau chaude* simple prise en *abondance* peut même suffire dans la plupart des cas pour obtenir la sueur.

On continuera le traitement sudorifique pendant un ou deux jours, même lorsque les accidents diminueraient.

2° Si le froid des membres est assez intense, on les réchauffera en plaçant sur la longueur des bras et des jambes, principalement à leur surface interne, ainsi qu'à la plante des pieds, soit des briques chauffées et enveloppées de linges, soit des fers à repasser, soit des cruches remplies d'eau chaude, soit de petits sacs en toile ou en laine à moitié remplis de son, de cendres, de sciure de bois (resson), de graine de foin (fenasse) ou de sable chauffé, enfin à l'aide de flanelles ou de linges chauds et fréquemment renouvelés.

3° Lorsque la diarrhée prédomine, on administrera pour boisson une eau de riz ou une solution de gomme d'Arabie, peu sucrée, dans laquelle on fera infuser un peu d'anis vert. Cette boisson sera donnée tiède et en *petite quantité à la fois*. — On administrera, si la chose est possible, des lavements d'un ou deux verres au plus (demi-lavements) préparés avec une décoction de mauves ou de graines de lin, et une ou deux pincées de fleurs de pavots rouges (*coquelicots*), ou une ou deux têtes de pavots blancs, demi-lavements dans lesquels on aura de-

layé un jaune d'œuf et une cuillerée à soupe d'amidon, que le malade devra garder, s'il le peut, et qu'on répétera suivant le besoin.

Quant à la soif qui accompagne presque constamment la diarrhée, elle est plus facile à étancher par l'administration de petites quantités de boissons à-la-fois, qu'en buvant de grandes doses. — On obtient aussi d'excellents résultats de l'emploi de simples gargarismes avec de l'eau froide, fréquemment répétés, sans avaler le liquide.

S'il y a malaise de l'estomac ou un gonflement de ventre accompagné de douleurs, on pratiquera sur ces parties des frictions douces avec de l'huile d'olive ou de noix tiède, ou bien on appliquera un large cataplasme avec de la farine de graine de lin ou des feuilles de mauves et de la farine de blé, ou bien enfin on entretiendra sur le ventre des fomentations chaudes avec des flanelles imbibées d'huile chaude, ou d'une infusion chaude de camomille et de vinaigre. Les demi-bains tièdes, simples, rendus aromatiques en ajoutant des herbes fortes à l'eau du bain, ou rendus légèrement excitants par l'addition de sel de cuisine ou de savon, sont également avantageux. Ces demi-bains pourront être pris avec facilité dans une demi-baignoire en fer-blanc ou dans une seille en bois, large et peu profonde, de manière à ce que le bas du tronc plonge seul dans l'eau.

Pour combattre la constipation lorsqu'elle existe, on aura recours à des boissons légèrement relâchantes, telles que la décoction de mauves et violettes avec addition de réglisse et d'un peu de sucre de lait, le bouillon d'os de veau léger, etc., et on ne négligera pas les lavements avec mauves et huile, miel, cassonade ou lait.

Les accidents hémorrhoïdaux seront combattus par l'application de quelques sangsues au fonde-

ment, ou par des demi-lavements d'eau pure *dégourdie*, soit à peine tiède.

4° Dans le cas de vertiges prédominants avec chaleur et pesanteur de tête, on fera prendre un bain de la plante des pieds ou tout au plus jusqu'à la cheville du pied, avec de l'eau très-chaude, des cendres, ou de la moutarde, ou du sel de cuisine, ou du vinaigre. Le bain ne durera que cinq minutes au plus, afin de rougir les pieds, et on en sortira dès que les pieds seront rouges. — Si le malade est couché, on appliquera des levains avec moutarde, poivre et vinaigre, soit à la plante des pieds, soit en dedans du gras-de-jambe.

On soulagera les vomissements en faisant avaler au malade de petites quantités d'eau froide ou de glace pilée, ou bien en faisant usage d'eau de Seltz ou d'eau de soude.

5° Enfin les tiraillements dans les jambes ou les crampes, requièrent l'emploi de frictions avec de l'huile d'olive tiède ou de l'huile camphrée, ou un mélange d'huile avec essence de térébenthine ou esprit-de-vin. Les frictions seront pratiquées en long sur les membres, et toujours dans le même sens, c'est-à-dire *de haut en bas*, en appuyant *doucement*, plutôt qu'en frottant rudement la surface. Comme moyen d'arrêter les crampes des membres, il est des praticiens qui ont recommandé l'application de ligatures serrées avec des lisières larges, au-dessus du jarret et au-dessus du coude.

Le *régime* dans cette période de la maladie doit être, en général, très-léger sans être trop relâchant; mais lorsque les accidents sont un peu violents, une diète presque absolue doit être observée. Les soupes au riz passé (crêmes de riz), préparées avec du bouillon de viande ou mélangées avec des œufs, constitueront la base de ce régime. Le bouillon clair de

poulet est une excellente tisane alimentaire. Les légumes, les fruits, les graisses, le laitage, toute espèce d'acide seront soigneusement supprimés. Le vin sera remplacé avantageusement par un mélange très-léger de spiritueux avec de l'eau, ou par une infusion de thé ordinaire qu'on laissera refroidir, et dans lequel on fait dissoudre un peu de gomme d'Arabie.

Telles sont les indications principales du traitement à suivre pour enrayer les accidents qui précèdent l'attaque du choléra, sans préjudice de ce que le médecin pourrait en outre prescrire suivant l'individualité des personnes, ou le degré de maladie. Mais lorsque l'homme de l'art habite à une grande distance, comme il arrive fréquemment dans les campagnes, et que sa présence est retardée, ou si les accidents s'aggravent promptement, il n'est peut-être pas superflu d'ajouter quelques réflexions aux conseils que nous venons de donner, réflexions qui s'adressent surtout aux gens instruits et intelligents, aux notables et aux ecclésiastiques.

1° Pour favoriser l'action des boissons sudorifiques, nous pouvons recommander l'addition d'une certaine quantité d'*esprit de Mindererus* (acétate d'ammoniaque liquide) dans la proportion, par exemple, d'une cuillerée à café, d'heure en heure, mêlée à une tasse de boisson chaude. Au lieu on remplacera l'esprit de Mindererus par l'*alcali volatil* (ammoniaque liquide), à la dose de 4 à 8 gouttes sur la tasse d'eau. Dans le même but, on peut avoir recours aux bains de vapeur, préparés soit avec une lampe à esprit-de-vin (1), soit avec des pierres ou

(1) Un moyen facile, économique et prompt, d'administrer un bain de vapeur sèche, consiste à allumer sous un lit de sangle ordinaire, de l'esprit-de-vin dont on aura imbibé soit du coton,

des morceaux de fer chauffés à rouge, et sur lesquels on verse un peu de vinaigre, le malade étant couché sur un lit, ou assis sur une chaise, et enveloppé dans des couvertures de laine.

2° Dans le cas où la diarrhée résisterait aux premiers moyens, l'*opium* et ses préparations deviennent un excellent auxiliaire. Nous parlerons de l'administration de ce remède en traitant de l'attaque du choléra.

3° Si le vertige ne cède pas aux bains de pieds, non plus qu'aux autres indications signalées plus haut, si l'accablement augmente, et que le froid ou les frissons persistent, si la transpiration ne tend point à s'établir, et que d'ailleurs il n'existe aucune contre-indication, telle que la présence d'hernies, d'inflammation d'estomac, etc., etc., on administrera sans délai un *vomitif avec ipecacuanha ou tartre stibié*. Nous renvoyons également au traitement de l'attaque, les détails relatifs à l'administration des vomitifs.

4° D'après l'expérience des médecins de Riga, de MM. Jules Guérin, de Paris, Robert, de Marseille, et nos propres observations soit sur la nature du choléra asiatique, soit sur les avantages du mercure dans le choléra, les diarrhées, les affections rhumatismales, etc., etc., nous ne balançons pas à conseil-

soit de l'étoupe, et qui sera placé dans deux ou trois écuelles ou pots en terre. Le malade sera couché sur le lit de sangle, enveloppé dans une couverture de laine, la tête en dehors, et par-dessus on jettera de grandes couvertures qui tomberont sur les côtés du lit jusqu'à terre. En quelques minutes, la chaleur sera assez élevée pour obtenir l'effet désiré; il n'en résultera aucune odeur désagréable, et si l'on pouvait craindre l'action de la flamme sur le lit, on placerait à une certaine distance, au-dessus des vases d'esprit-de-vin, un écran en toile métallique, une cloche renversée, et même une simple terrine soutenue par des pierres.

ler, *contre les crampes*, l'emploi, à hautes doses, des *frictions mercurielles*.

Chaque friction, suivant M. Robert, sera d'une once d'*onguent mercuriel double*, répétée d'heure en heure, et sans trop appuyer, sur les membres et le ventre ou le long de l'épine dorsale, jusqu'à cessation des crampes.

SYMPTÔMES DE L'ATTAQUE.

Après avoir tracé l'esquisse des symptômes qui précèdent l'attaque du choléra, et avoir établi, d'après notre expérience, le traitement le plus favorable qu'on doit leur opposer, examinons la marche des accidents qui caractérisent l'attaque elle-même, afin que le tableau des symptômes du début nous permette de les distinguer de ceux qui se manifestent dans d'autres maladies, et nous offre les moyens de les éliminer sans retard à leur apparition.

Si quelque individu pendant l'épidémie de choléra, après avoir éte atteint des symptômes que nous avons appelés *précurseurs*, les a négligés, ou si, sans en éprouver les atteintes, il s'expose à l'action de l'une ou de plusieurs des causes déterminantes que nous avons énumérées précédemment, l'attaque du choléra, chez lui, tend à se développer.

Dans ce cas, il survient tout-à-coup, principalement après le repas et pendant la nuit, souvent après un sommeil en apparence tranquille, un malaise général, accompagné de vertiges, de bruissements dans les oreilles (sensation qui donne l'idée d'un liquide en mouvement), quelquefois d'une douleur à la nuque ou à la partie postérieure de la tête. Il s'y joint des nausées et des vomissements, dans certains cas un évanouissement, quelques douleurs légères dans le milieu du ventre, avec ventosités

(*gargouillement des intestins*), puis des selles brusques, répétées, involontaires, sans épreintes ni ténesmes douloureux, plus abondantes, moins fétides et plus liquides que celles qui caractérisaient la diarrhée des symptômes précurseurs. La suppression des urines accompagne ces premiers symptômes. — Les selles, lorsqu'elles sont rendues, ont la couleur d'une décoction de riz dans laquelle nageraient de petits flocons membraneux d'un blanc grisâtre transparent ; d'autres fois elles sont assez troubles, et ont une teinte paille sale. leur odeur est fade et ressemble à celle de la chair lavée ; chez les enfants elles sont fréquemment accompagnées de l'expulsion de vers intestinaux. — Les vomissements sont aussi, en général, très-abondants et faciles : ils contiennent souvent des aliments non digérés ; leur apparence est quelquefois celle d'un liquide un peu blanchâtre comme une eau de gruau d'avoine, le plus ordinairement ils prennent une teinte légèrement brunâtre, et deviennent limpides et glaireux. — Plus les vertiges continuent, plus les vomissements se répètent, le malaise et l'angoisse augmentent ; ils sont accompagnés d'une sensation douloureuse très-pénible de serrement de poitrine et d'estomac *qui porte au cœur*, comme lorsqu'on a reçu un coup violent dans le creux de l'estomac ou dans d'autres parties très-sensibles. En même temps se déclare une sueur froide à la face, sur le haut de la poitrine, et une soif inextinguible, quelquefois accompagnée de sécheresse de l'arrière-bouche, mais ordinairement d'une langue humide, rose ou pâle, et avec un enduit blanchâtre au centre. Le malade demande avec instance des boissons froides, et a un dégoût pour les boissons chaudes. — Bientôt s'y joignent des crampes qui commencent dans les doigts des pieds et des mains, s'éten-

dant dans les gras-de-jambe, sur le devant des cuisses, sur les bras, la poitrine, le cou, la mâchoire et jusque dans le dos : ces crampes sont fort douloureuses et arrachent ordinairement des cris. Le cœur participe à cet état de spasme, ses battements deviennent plus rapides, moins distincts et comme tremblottants, le pouls donne la sensation d'un fil, enfin les pulsations du cœur et des artères deviennent imperceptibles. La température du corps diminue insensiblement d'après la même progression, d'abord dans les pieds, les mains et la face, puis sur le haut de la poitrine; la région seule de l'estomac conserve sa chaleur. Le malade ne se plaint cependant pas du froid général, au contraire, il n'accuse que la chaleur brûlante de l'estomac. — La peau de presque tout le corps se couvre d'une sueur froide et gluante. La teinte de cette peau, d'abord pâle, puis terreuse, devient violacée ou bleuâtre par places, surtout aux pieds, aux mains et dans le contour des yeux; malgré le froid, elle ne présente point l'apparence de ce qu'on appelle *chair de poule*, mais elle perd de sa sensibilité, de son élasticité, devient flasque, et lorsqu'on la pince elle conserve assez long-temps les plis formes. Quant à l'épiderme de l'intérieur des mains et de la plante des pieds, il est ridé et blanchâtre, comme lorsqu'on a tenu les pieds ou les mains long-temps dans l'eau chaude. — Les traits se décomposent promptement et profondement, ils sont étirés vers le bas, le nez est pincé, le contour des yeux se cave, et les yeux s'enfoncent comme s'ils étaient tirés en arrière. — A cette altération des traits se joint un changement dans le timbre de la voix qui devient plus faible et enroué, au point que, dans quelques cas, les paroles sont comme soufflées. La respiration ne se fait pas complètement, elle est lente et haute, et est interrompue de temps

4

à autre par des soupirs profonds. Le malade est très-affaissé, toutefois cet affaissement est souvent voilé par les mouvements brusques qu'il exécute par suite des crampes et des angoisses qu'il éprouve, il se jette d'un côté à l'autre dans son lit, ou cherche à en sortir pour respirer plus librement, mais il retombe bientôt, succombant sous l'effort.

Tel est l'ensemble ordinaire des premiers symptômes de l'attaque du choléra, sans préjuger les variétés nombreuses que offre ce tableau dans le cours de l'épidémie, suivant l'individualité des malades, l'état de l'atmosphère, l'intensité des causes agissantes, etc. Ainsi il est des cas où les vomissements et les selles manquent tout-à-fait; il en est d'autres où certains symptômes ne paraissent qu'isolés ou deviennent prédominants. La maladie n'en est pas moins identique et difficilement méconnaissable lorsqu'elle exerce son influence sur un pays.

TRAITEMENT DES SYMPTÔMES DE L'ATTAQUE.

Dès qu'un malheureux sera saisi d'accidents cholériques, on s'occupera sans délai de faire chercher un médecin, et en attendant, si le malade n'est pas déjà couché, les parents, les voisins, les gardes ou des citoyens charitables devront s'empresser de le transporter, soit sur un brancard, soit sur une chaise jusqu'auprès de son lit, où si son logement est trop éloigné, on ne balancera pas de le déposer dans un lieu quelconque plus rapproché. Ce transport sera exécuté avec prudence et calme, en évitant les mouvements brusques, les secousses violentes, la manifestation d'alarmes exagérées. En effet, il est prouvé que la marche épuise les forces du malade, que les transports lointains, ainsi que les commotions vives du corps ou de l'âme, aggravent singulièrement son état

On aura soin de le déshabiller de suite et de le placer au entre des couvertures de laine chauffées; on se gardera de relever trop sa tête, si le froid le gagne promptement, et tout en maintenant le corps au chaud, on ouvrira les fenêtres pour renouveler l'air de la chambre, et on fera sortir toutes les personnes inutiles au service.

Alors, comme nous l'avons exposé en parlant du traitement des symptômes précurseurs, on combat tra le froid en appliquant sur les membres des sachets chauds; les crampes, avec des frictions chaudes, huileuses, excitantes, ou à l'aide de ligatures serrées; les vertiges, par le moyen de bains de pieds irritants, ou de levains aux pieds. Ensuite des cataplasmes chauds avec graine de lin, moutarde, poivre, ammoniaque ou cantharides, seront placés sur le creux de l'estomac, et en dedans des jambes ou des cuisses.

Si la peau conserve en partie sa chaleur, que le pouls subsiste, et surtout si une transpiration chaude tend à s'établir, on aura recours à des boissons chaudes, mucilagineuses et aromatiques, on administrera un bain de vapeurs; on établira des fomentations chaudes, aromatiques ou spiritueuses à la surface du corps, ou bien, si l'on a affaire à des enfants et des vieillards, on leur fera prendre un bain chaud avec des herbes aromatiques, des spiritueux, et une forte proportion de lessive de cendres ou de sel de cuisine. — Pendant que le malade est dans le lit, lorsqu'il sort du bain, et lorsque la transpiration tend à s'établir, on le surveillera de manière à empêcher qu'il ne se découvre; les frictions huileuses ou spiritueuses seront pratiquées sous les couvertures, et même il vaudra mieux, dans ce premier moment, sacrifier les mesures de propreté à la crainte de supprimer les fonctions de la peau.

L'*eau chaude seule*, administrée à l'intérieur, rend d'aussi grands services dans cette période de l'attaque, que dans le traitement des symptômes précurseurs, soit en favorisant la transpiration, soit en excitant le vomissement. Dans ce but, on fait boire au malade de l'eau aussi chaude et en aussi grande quantité qu'il peut le supporter, et cela par verres tous les quarts-d'heure ou toutes les demi-heure; en même temps on provoque les nausées en chatouillant l'arrière-bouche. Souvent au bout de la prise de 14 verres au plus, ou même plutôt, le mieux-être s'établit, et il ne reste alors qu'une légère diarrhée qu'il vaut mieux ne pas arrêter trop tôt.

Mais si la peau est devenue très-froide, insensible ou bleuâtre, si le malade, sans pouls, est plongé dans un état de stupeur, on se gardera d'appliquer trop de chaleur à l'extérieur du corps, surtout sur le tronc, d'employer les bains chauds, les bains de vapeurs, les fomentations générales, chaudes et excitantes. Il sera préférable d'avoir recours à l'application sur l'estomac d'un linge trempé dans l'eau froide, ou d'un fomentatoire en fer-blanc, soit d'une vessie contenant de la glace fondante, et on se bornera à des frictions tièdes et douces sur le reste du corps, avec de la flanelle, de l'huile d'olive simple ou camphrée, et de l'essence de térébenthine, jusqu'à l'arrivée du médecin. — De même si les boissons chaudes, excitantes, augmentent l'angoisse des vomissements, on remplacera ces boissons, par l'usage à l'intérieur, de petites quantités d'eau froide ou de glace concassée.

L'emploi des demi-lavements, avec une décoction de têtes de pavots, du jaune d'œuf et de l'amidon, est indiqué pour diminuer la diarrhée, toutes les fois qu'on n'aura pas à craindre de trop déranger le malade, et surtout de le laisser refroi-

dir; car on ne saurait assez insister sur l'importance d'éviter tout mouvement inutile et tout déplacement de la position horizontale, tant que la période de froid et l'absence de réaction subsistent. Nous avons vu des malades dans cet état de faiblesse extrême, succomber à l'instant où l'on avait eu l'imprudence de les asseoir ou de les lever brusquement.

Enfin si le malade cesse de vomir ou d'aller à la selle, les autres symptômes empirant, on évitera de céder à ses instances en lui faisant boire des quantités trop considérables de liquide, car les boissons séjourneraient dans l'estomac paralysé, sans être absorbées, distendraient cet organe et aggraveraient tous les accidents.

Il serait presque inutile de dire qu'une *diète absolue* est de rigueur, s'il n'existait des personnes qui s'imaginent sottement qu'il faut manger des aliments succulents et boire un peu de bon vin ou d'eau-de-vie pour fortifier l'estomac, et prévenir le retour des vomissements ou de la diarrhée.

Jusqu'ici nous n'avons considéré que le traitement de l'attaque qui est à la portée de tout le monde; mais il est des cas nombreux où ce traitement devient insuffisant, et où l'attente prolongée de secours médicaux pourrait avoir des conséquences fâcheuses pour le malade. Dès-lors il est de notre devoir, d'éclairer ceux de nos concitoyens qui se trouveraient fort éloignés des hommes de l'art, sur la conduite qu'ils ont à tenir dans des cas semblables, en leur rappelant toutefois ce que nous avons dit plus haut, c'est qu'ils ne doivent consulter nos avis qu'au défaut absolu de ressources plus efficaces.

1° En tête des médicaments que nous regardons comme devant former la base du traitement de l'attaque, nous plaçons, sans hésiter, les *vomitifs*. Administrés dans les préludes de l'attaque et au

commencement de celle-ci, ils débarrassent l'estomac des aliments non digérés, et contribuent à éliminer promptement les symptômes les plus alarmants, la commotion qu'ils impriment à tout le système nerveux, modifie l'état maladif de ce système, résout le spasme, rétablit la chaleur, et favorise la transpiration; sous leur emploi, les vertiges cessent, les vomissements maladifs s'arrêtent, la diarrhée diminue, les accidents inflammatoires avortent, et le malade passe quelquefois, presque sans convalescence, du danger le plus grand à l'état de santé le moins chanceux. Les faits sont là pour prouver notre assertion. Le traitement par les émétiques a eu plus de succès qu'aucun autre. A Pétersbourg, la proportion des guérisons obtenues par ce moyen s'est élevée à 86 et même 98 sur 100 malades; à Berlin, de 80 à 90 sur 100 malades.

Pour obtenir ce résultat, il est néanmoins des précautions à prendre, soit dans le choix, soit dans l'administration des vomitifs.

Lorsque la diarrhée est excessive, l'*ipécacuanha* doit être préféré. On l'administre en poudre, à la dose de 30 grains, divisé en deux prises pour les hommes adultes, et en trois prises pour les femmes. Les prises pour les enfants d'âge moyen seront de quatre à six grains. Chez les jeunes enfants, le sirop d'ipécacuanha, contenant de trois à quatre grains d'*émétine* par once de sirop, sera d'un emploi plus commode. Les poudres d'ipécacuanha, ou le sirop d'ipécacuanha par cuillerée à café, seront donnés de quart-d'heure en quart-d'heure, jusqu'à ce qu'on obtienne un effet émétique décidé.

Si la diarrhée n'est pas dominante, *le tartre stibié* ou *tartre émétique* (tartrate d'antimoine et de potasse) est également indiqué. Ce vomitif a l'avantage d'agir d'une manière plus constante, et de coûter moins.

chez que l'ipécacuanha, il possède en outre la propriété spéciale de combattre la disposition inflammatoire; mais son emploi exige de la prudence chez les personnes faibles ou irritables. — La dose ordinaire est de quatre grains pour les hommes adultes, et de trois grains pour les femmes, chacune de ces doses étant divisée en trois prises, et ces prises devant être administrées, dissoutes dans une ou deux cuillerées à soupe d'eau, de la même manière que l'ipécacuanha. Le tartre stibié, pour les enfants, sera également dissout dans l'eau, dans la proportion d'un grain sur trois à quatre cuillerées à soupe, et on leur fera prendre de ce remède, une cuillerée à café de quart-d'heure en quart-d'heure jusqu'au vomissement.

En outre de l'ipécacuanha et du tartre stibié, nous recommanderons aussi l'emploi du *sel de cuisine* (muriate de soude), qui a présenté de grands avantages, comme traitement populaire, dans le début de la maladie : voici la manière de l'administrer. On dissout une forte cuillerée à soupe de sel dans un quart de pot d'*eau tiède*, et on fait prendre tout à la fois cette dose au malade chez lequel elle détermine, pour l'ordinaire, des vomissements prompts. Si l'on n'obtient pas cet effet, on en administre une seconde dose cinq minutes plus tard. Une demi-heure après le vomissement, on fait fondre une cuillerée à soupe de sel dans demi-pot d'*eau froide*, puis on donne de demi-heure en demi-heure, deux cuillerées à soupe de cette solution, en en continuant l'administration jusqu'à ce que les symptômes s'amendent, que le malade soit purgé ou non; alors on éloigne et on diminue les doses. Pendant tout ce temps, le malade doit être couché sur le dos, sans se lever pour aller à la selle, mais on place sous lui des alèses ou des linges pour recevoir à mesure les

évacuations. En outre, on ne lui fait boire qu'une très-petite quantité de gruau d'avoine. Si le vomissement persiste, on administre par la bouche de la glace pilée, ou bien on donne un lavement avec un demi-pot d'eau chaude, dans laquelle on fait dissoudre une cuillerée à café de sel de cuisine. En même temps on applique un cataplasme de moutarde sur le creux de l'estomac.

Au traitement par le sel de cuisine, appartient l'emploi de *l'eau de mer* comme vomi-purgatif. Ce remède simple est à la portée de tout le monde sur les côtes.

Employés à combattre les symptômes précurseurs, les vomitifs devront être, autant que possible, administrés le soir, le malade étant au lit, afin de ne point troubler la succession naturelle de la veille et du sommeil, non plus que la transpiration qu'ils tendent à provoquer; appliqués au traitement de l'attaque, leur administration sera la plus rapprochée possible des premiers accidents, et, par cette raison, nous pensons que toutes les pharmacies de campagne doivent être approvisionnées de ce genre de médicament, et qu'il serait bien que les personnes qui sont dans le cas de s'éloigner de leur domicile en fussent également pourvues.

Si le malade, atteint des symptômes précurseurs, a un estomac irritable, on lui fera prendre une tasse de soupe immédiatement avant l'administration du médicament, afin de prévenir la contraction douloureuse de l'estomac vide, et dès que le vomissement commencera, on excitera mécaniquement ce dernier, à l'aide de la boisson copieuse d'eau tiède, ou en chatouillant la gorge avec la barbe d'une plume. — En revanche, lorsque l'on est appelé à donner le vomitif dans l'attaque, il est inutile de le faire précéder de l'administration d'une soupe, l'estomac contenant déjà assez de liquide.

Lorsqu'à la suite du premier vomitif, il subsisterait encore une gêne du cerveau, des vertiges, un mal de tête, etc., il conviendra d'avoir recours une seconde ou même une troisième fois à cette médication, en graduant les doses sur l'excitabilité du sujet et sur l'état des fonctions de l'estomac (1).

Immédiatement après la secousse donnée par le vomitif, si la transpiration tend à s'établir, on la favorisera à l'aide des boissons sudorifiques dont nous avons parlé plus haut, et on insistera sur les applications chaudes et irritantes, sur les frictions huileuses et stimulantes, sur les bains de vapeur sèche, (voyez la note page 21), etc. C'est à cette époque du traitement que les excitants diffusibles, tels que les huiles essentielles *de camomille*, *de menthe poivrée*, *de cajeput*, *l'esprit de corne de cerf anisé*, *l'éther sulfurique* ou *acétique*, *etc.*, pris à l'intérieur et par gouttes, dans des boissons aqueuses chaudes, ont rendu de véritables services.

Pour contrebalancer la congestion du sang à la tête, qu'excite quelquefois le vomissement, on a recours aux bains de pieds chauds et irritants, à l'application de levains avec moutarde, aux pieds, de compresses avec eau froide et vinaigre sur le front, dans quelques cas même il convient d'appliquer des sangsues derrière les oreilles et aux tempes ; enfin si, par suite des efforts de vomissements, la région de l'estomac devient très-douloureuse au toucher, et que la circulation à la peau soit rétablie, les sangsues seront appliquées immédiatement sur cette partie. Toutefois, si pendant l'action des vomitifs

(1) La nécessité d'employer quelquefois des doses très-fortes de médicaments, s'explique non-seulement par l'état de paralysie où se trouve l'estomac, dans les cas graves, mais aussi par l'énorme quantité de liquide (4 à 5 livres) que contient cet organe et qui noie, pour ainsi dire, les remèdes.

ou consécutivement il s'établit une réaction un peu vive, il faut plutôt laisser au médecin le soin de juger de la convenance de pratiquer des saignées locales ou générales, comme il est dit dans le paragraphe 3°, page 29, d'administrer des bains tièdes, etc.

Si les vomissements excités par les émétiques se prolongent un peu trop, on les calmera comme nous l'avons indiqué précédemment, à l'aide de l'eau froide, de la glace, de l'eau chargée d'acide carbonique (eau de Seltz), de la *mixture de Rivière* (mélange d'une solution de *carbonate de soude* avec le *suc de citron* jusqu'à saturation), ou bien on aura recours aux *poudres effervescentes* composées de deux espèces de poudres, les unes contenant 24 grains d'*acide tartarique* ou d'*acide citrique*, les autres 24 grains de *bicarbonate de soude*. Un paquet de chacune de ces deux poudres, sera dissout séparément dans une demi-tasse d'eau, avec un peu de sirop de gomme d'Arabie, et on mêlera les deux demi-tasses, au moment où on les donnera à boire au malade.

2° L'*opium* et ses préparations peuvent être considérés, après les vomitifs, comme un des médicaments auxiliaires des plus efficaces pour combattre certains accidents du choléra, qui ont résisté aux premiers moyens.

L'action spéciale qu'exerce cette substance sur le système nerveux, la rend précieuse pour combattre les diarrhées, les douleurs vives dans l'estomac, les crampes douloureuses, surtout le spasme du cœur, et même les accidents inflammatoires consécutifs. Mais sa tendance à favoriser la congestion du sang à la tête, en contr'indique l'administration chez les personnes qui ont déjà une disposition à avoir le sang porté à la tête, et chez les enfants en bas-âge; ou du

moins elle fait sentir la nécessité de ne l'administrer qu'avec prudence, et *d'en cesser l'usage sans délai, dès que les accidents qui réclamaient son emploi auront cédé, ou que la tête tendrait à s'embarrasser.* — Les tournements de tête et les poussées que l'opium fait éprouver quelquefois, à ceux qui le prennent étant debout, dénotent également la convenance de ne l'administrer aux malades, que lorsqu'ils seront couchés.

Entre les préparations nombreuses d'opium qui sont en usage en médecine, nous choisirons dans le cas actuel les suivantes : *l'opium en poudre*, uni à l'amidon ou à l'ipécacuanha, et sa *solution vineuse aromatique*, connue sous le nom de *laudanum liquide de Sydenham*.

La première de ces combinaisons est employée en lavements, lorsque l'estomac, étant fort irritable, ne supporte pas les médicaments pris par la bouche. La dose pour les adultes est d'un grain d'opium sur un gros d'amidon. On délaie cette poudre dans un jaune d'œuf, puis le tout dans un verre d'eau de graine de lin, de mauve ou de riz. Fréquemment un seul lavement suffit; mais si la première administration ne réussit pas, et que le lavement soit rendu de suite, on en donne un second et même un troisième.

La combinaison d'opium et d'ipécacuanha, rentre dans la composition connue sous le nom de *poudre de Dover*. Dix grains de cette poudre contiennent un grain d'opium. La dose est pour les adultes de un à deux grains, toutes les deux heures, mêlés avec un peu de gelée de fruit ou de miel.

La *laudanum de Sydenham* doit contenir un grain d'opium par 24 gouttes. On l'administre soit en lavements, soit mêlé avec les boissons, soit en gouttes sur du sucre ou de la glace. Pour préparer le lave-

ment *laudanisé*, on verse douze gouttes de laudanum dans une tasse d'eau de mauves ou d'une solution d'amidon, et son administration est la même que celle du lavement avec l'opium en poudre. Lorsque le laudanum, pris à l'intérieur, est facilement revomi, on diminue cet effet en le combinant avec la mixture de Rivière, l'eau de Seltz ou les poudres effervescentes.

Dans la diarrhée des symptômes précurseurs qui serait rebelle aux mucilagineux, aux adoucissants ou aux astringents administrés isolement, on fera prendre aux adultes quatre ou cinq gouttes de laudanum mêlées à une cuillerée à soupe d'eau de gomme sucrée ou de thé ordinaire, *froid* et gommé, ou d'une décoction légère de cachou gommée, et on répétera cette dose de trois en trois heures, jusqu'à ce que l'indisposition diminue ou cesse. La poudre de Dover est également indiquée, ainsi que le lavement *laudanisé*, pris soir et matin.

Dans la diarrhée de l'attaque ou dans les douleurs qui l'accompagnent, l'emploi de l'opium suivra celui des vomitifs. Si les demi-lavements avec l'opium et l'amidon sont supportés, on les préférera aux préparations opiacées introduites dans l'estomac; mais l'administration des premiers présente-t-elle quelque difficulté? on aura recours à ces dernières en rapprochant leur prise, de deux en deux heures, par exemple, et on diminuera la quantité du liquide qui les accompagne, ou on les administrera pures, en gouttes ou avec de la gelée.

Si, malgré les précautions que nous avons indiquées ci-dessus, l'opium donnait lieu à quelques accidents, que la tête devînt chaude, la face rouge, avec assoupissement, etc., on contrebalancera cet effet, comme après les vomitifs, par l'application de sangsues aux tempes ou au front, de compresses

d'eau froide avec vinaigre sur le front et de levains avec moutarde aux pieds et aux jambes.

3° Lorsque dans le moment de l'attaque du choléra, nonobstant l'administration du vomitif, le serrement douloureux de l'estomac et de la poitrine cause beaucoup d'angoisses et de suffocation, et que la sensation de chaleur interne est très-vive, le froid n'étant pas devenu général et le pouls n'ayant pas disparu, on pratiquera une *saignée du bras* de six ou huit onces, ou à défaut de moyen de la faire, on appliquera dix-huit ou vingt sangsues sur la région de l'estomac.

4° Quand, au contraire, le froid gagne promptement et que le pouls disparaît, la saignée générale devient impraticable ou nuisible, et la saignée locale par les sangsues est insuffisante. Dans ce cas, ainsi que nous l'avons dit plus haut, l'application de la chaleur et des excitants à l'extérieur du tronc, ou l'introduction de boissons chaudes dans l'estomac sont également contre-indiquées. En revanche, indépendamment des applications et des boissons froides que nous avons conseillées, on pratiquera sur tout le corps des *affusions brusques répétées avec de l'eau froide*, c'est-à-dire que le malade étant placé assis et nu dans une baignoire vide, ou dans un grand cuvier, on lui jettera avec force plusieurs seaux d'eau de puits, soit sur le devant du corps, soit sur la tête, puis on l'enveloppera promptement dans des couvertures de laine sèches, et on frottera ses membres sous la couverture avec la main ou de la flanelle (1).

Le sang étant rappelé à la surface de la peau par

(1) A ce genre de médication appartiennent les frictions avec de la glace ou de la neige, pratiquées à Vienne dans les mêmes circonstances

la secousse qu'impriment ces affusions au système nerveux, on favorisera l'équilibre qui tend à s'établir en replaçant les fomentations froides sur l'estomac, et les fomentations chaudes et irritantes sur les jambes et les cuisses.

En même temps on administrera à l'intérieur le *laudanum* à doses fortes et rapprochées, par exemple pour un adulte, de 12 à 15 gouttes de quart-d'heure en quart-d'heure sur du sucre ou de la glace, jusqu'à ce que les battements du cœur se régularisent, que la circulation et la chaleur générales se rétablissent. Alors, suivant l'effet produit, on cessera insensiblement ou tout-à-coup l'usage de l'opium, et on préviendra son action sur la tête par les moyens déjà indiqués.

5° On conçoit que les moyens indiqués dans le traitement des symptômes précurseurs, pour combattre les *crampes*, sont également applicables au moment de l'attaque. Ils devront même être employés d'une manière d'autant plus active que les crampes et *surtout celle du ventricule gauche du cœur*, sont alors l'accident le plus douloureux et le plus redoutable.

Nous ne pousserons pas plus loin les détails relatifs au traitement de l'attaque du choléra; il est bien rare qu'arrivés à cette période de la maladie, on n'ait pas eu le temps de faire venir un médecin; et nous le répétons, sa présence est nécessaire, même avant ce moment-là.

D'ailleurs, lorsqu'on est parvenu à rétablir l'équilibre nerveux, la circulation et la chaleur générales, le traitement du choléra rentre dans celui des maladies ordinaires. — Des accidents inflammatoires se sont-ils développés dans l'estomac et dans les intestins? on les combat par des saignées locales ou générales, par les bains tièdes, les cataplasmes émollients

et tièdes, les boissons mucilagineuses et dégourdies. — Des symptômes d'irritation ou d'inflammation de la tête viennent-ils remplacer les accidents du bas-ventre? on a recours à l'application répétée des sangsues derrière la tête, vers les tempes et sur le front, aux fomentations froides sur la tête, avec ou sans bain chaud, à l'emploi des laxatifs, tels que le calomel, l'huile de ricin, etc., aux sinapismes, aux vésicatoires, etc.

Dans la convalescence, emploi des amers ou des astringents légers, régime très-prudent, graduellement plus nutritif.

En résumé, les opinions que nous avons émises sur les moyens de se préserver du choléra et sur le traitement qui lui est applicable, se réduisent aux suivantes :

Le choléra dit asiatique, étant une maladie essentiellement épidémique, non transmissible par les individus sains, les marchandises ou les effets, quoique contagieuse sous certaines conditions : les quarantaines, les cordons, les fumigations et les séquestrations sont des mesures non-seulement inutiles, mais aussi nuisibles, soit sous le rapport de la santé, soit sous celui du commerce et de l'industrie.

Les mesures générales véritablement utiles sont celles qui tendent à détruire les foyers d'épidémie, à favoriser la circulation d'un air pur, à entretenir la propreté, à empêcher la stagnation de l'humidité et la formation de miasmes auprès des habitations, à prévenir l'agglomération excessive d'une population misérable dans des lieux étroits et mal aérés, à procurer à la classe pauvre des secours multipliés en aliments et vêtements, pour la mettre à

même de résister avec succès aux influences épidémiques; enfin à étouffer l'épidémie dès son apparition, ou à soulager promptement et efficacement les maux qui pourraient en résulter.

Les mesures préventives individuelles qui se sont montrées décidément avantageuses, consistent à mener une vie régulière, à éviter les refroidissements, les excès de table et l'usage de certains aliments indigestes, l'abus des boissons spiritueuses, la stagnation d'un air impur dans les habitations, l'accumulation de malades dans un local étroit, les émotions pénibles de l'âme et les fatigues excessives du corps; en un mot, toutes les causes qui tendent à affaiblir le système nerveux et à troubler l'harmonie de ses fonctions.

Quant à la contagion du choléra, comme elle est analogue à celle du typhus, qu'elle se développe par les mêmes circonstances, se transmet ainsi qu'elle par des miasmes, et qu'elle paraît être la conséquence des accidents inflammatoires de l'estomac et des intestins, elle nous indique la convenance d'isoler immédiatement les malades; d'aérer ou de ventiler avec soin leurs chambres, tout en évitant les courants d'air; de faire une attention constante à la propreté du malade et surtout des ustensiles qui servent à ses besoins; de recommander aux gardes de ne pas s'endormir auprès d'eux, etc.; enfin de prévenir ou de faire avorter au plus tôt l'état inflammatoire, soit en surveillant les malaises précurseurs pour empêcher le développement de l'attaque, soit en combattant cette dernière avec vigueur lorsqu'elle s'est déclarée.

Le traitement est basé sur le rétablissement prompt de l'équilibre nerveux et sanguin. — Dans les symptômes précurseurs, il tendra surtout à exciter les fonctions de la peau et à diminuer l'irritation des

intestins. Dans les symptômes de l'attaque, ce traitement sera d'autant plus actif et plus prompt, que les accidents seront plus violents. Faire cesser l'état de spasme, combattre l'accumulation du sang à l'intérieur du tronc, et rétablir la circulation à la peau ou dans les membres, prévenir, s'il est possible, une réaction inflammatoire dans l'estomac ou les intestins, telles sont les indications du début. Détruire cette réaction locale des organes digestifs lorsqu'elle est établie, prévenir et combattre la réaction qui se fixe consécutivement sur la tête, c'est ce qui constitue le traitement des accidents secondaires.

Les résultats avantageux et positifs obtenus par l'ensemble de ce traitement appliqué à temps, suffiront pour rassurer complètement les populations. Le choléra, nous le répétons, est, sans contredit, une maladie violente dont la rapidité des accidents est propre à causer de l'inquiétude; mais autant elle est à redouter lorsqu'on s'abandonne imprudemment aux illusions d'une théorie exclusive, ou qu'on se laisse prendre dans les filets du charlatanisme, et qu'on néglige d'y apporter promptement remède, autant elle devient facile à combattre lorsqu'un traitement *rationnel*, basé sur l'expérience et l'observation, tel que le nôtre, vient éclairer la conduite de ceux qui sont appelés à donner des conseils et à porter des secours, et lorsque des ressources abondantes et judicieuses sont offertes dès le principe. C'est à la rationalité du traitement et non aux succès éphémères d'un empirisme aveugle ou de dragées homœopathiques, que les praticiens que nous avons pris pour modèles, ont dû l'avantage de pouvoir contrebalancer l'effet fâcheux des retards dans l'administration de médicaments appropriés. C'est à la promptitude des secours qu'est

due sans doute la proportion considérable de guérisons parmi les employés des hopitaux de Berlin, atteints du choléra; puisque sur 100 employés, 90 au moins ont réchappé, *malgré la diversité des traitements*, et que ceux qui ont péri, sont devenus, pour la plupart, les victimes d'imprudences accidentelles.

Ainsi, ne perdons pas de vue, que l'application prompte du traitement est une condition essentielle pour sa reussite, et qu'il importe non moins d'arrêter les premiers symptômes du choléra, que de couper sans délai la corde qui étrangle un individu, avant de songer à traiter l'asphyxie qui en est la suite. *Pas une minute de retard, même avant l'arrivée du médecin!* Que par conséquent, dans l'organisation des secours, tout tende à en faciliter l'administration. Que les médecins, en faisant leurs visites, soient munis des remèdes nécessaires, aussi bien que les familles ou les individus, et que leur emploi s'en fasse de suite dans le premier local convenable. Sous ce rapport aussi, nous ne saurions assez recommander l'espèce d'assurance mutuelle, par laquelle les habitants d'une même maison, d'un même quartier, s'engagent à se secourir mutuellement en cas de besoin, et réservent à leurs malades des emplacements commodes, autant que possible dans le voisinage, ou ils puissent être traités immédiatement sans être transportés au loin.—Dans ce même but, nous conseillons enfin, d'organiser d'avance des garde-malades et de leur donner une instruction spéciale dans des cours publics, comme on a commencé à le faire à Genève en 1832; car, sans de bons garde-malades, les médecins risquent de voir échouer le traitement le plus judicieux.

En suivant ce système, l'épidémie de choléra dit asiatique, véritable fléau partout où des mesures

semblables n'ont pas été adoptées, prendra un caractère moins fâcheux; elle ne sera plus un objet de terreur, et pourra même être arrêtée dans sa marche. Des institutions favorables à la civilisation en seront la conséquence; des préjugés seront vaincus, des abus réformés, et les liens d'une bienveillance mutuelle raffermiront la paix et la prospérité de la patrie.

Gosse, M.-D.

NOTE

DES PRINCIPAUX MÉDICAMENTS QU'IL FAUT AVOIR CHEZ SOI, PENDANT LE MOMENT DE L'ÉPIDÉMIE.

1° Vomitifs, pour chaque individu.

Vomitifs, pour hommes :

Ipécacuanha en poudre, 30 grains
divisés en 2 prises

Tartre stibié, 4 grains
divisés en 3 prises.

Vomitifs, pour femmes :

Ipécacuanha en poudre, 30 grains
divisés en 3 prises.

Tartre stibié, 3 grains
divisés en 3 prises

Vomitifs, pour enfants :

Sirop d'Ipécacuanha, 1 1/2 once

2° Laudanum liquide de Sydenham, 1/2 once.

3° Ammoniaque liquide (alcali volatil), 1 once.
On prépare l'*esprit de Mindererus* en mélangeant environ 1 partie d'ammoniaque avec 3 parties de bon vinaigre.

N. B. — Les médicaments dûment étiquetés seront délivrés aux chefs de famille sur une ordonnance du médecin, et le pharmacien en tiendra note sur un registre; ils seront enfermés sous clé jusqu'au moment d'en faire usage.
Le nombre des vomitifs prescrits dépendra du nombre d'individus dans chaque famille. Il en sera de même pour la quantité de Laudanum et d'Alcali volatil.

En outre de ces médicaments, on fera bien de se pourvoir, à la campagne ou dans les établissements publics
de quelques onces d'Onguent mercuriel double,
de Moutarde en poudre,
d'Esprit-de-vin rectifié,
d'Amidon,
de Gomme d'Arabie en poudre,
d'Essence de térébenthine,
d'un peu de Camphre,
de quelques bouteilles d'eau de Seltz ou de soude factice, lorsqu'on aura la facilité de s'en procurer; ou, à leur défaut, de *poudres effervescentes*.
d'une seringue,
d'une baignoire ou demi-baignoire,
de sangsues.
